



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 juillet 2019

### Réforme des retraites : la FNATH inquiète pour les précaires, les invalides et les accidentés de la vie

Dans le cadre de la Réforme des retraites, la FNATH, association des accidentés de la vie, a pris acte des propositions formulées par le Haut-Commissaire et ne veut pas préjuger du débat à venir qui doit être élargi à toutes les composantes de la société civile et aux associations de malades et de victimes du travail notamment.

Elle exprime néanmoins de fortes inquiétudes sur le sort qui sera réellement réservé aux plus précaires, aux invalides, aux travailleurs qui présentent, du fait de la maladie, d'un accident ou d'un handicap, des carrières en « dents de scie ». Si on note globalement que des points seront accumulés en cas d'interruption d'activité, la proposition mérite de plus amples précisions et, a minima, que les associations de malades et de victimes du travail soient pleinement associées à la construction du projet de loi.

Elle déplore, également, que le dispositif pénibilité – même s'il serait étendu aux aides-soignants – demeure sans modification, dans ses fondamentaux, alors que des centaines de milliers de travailleurs devraient pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée sans attendre qu'ils deviennent malades pour y avoir accès. Plus largement, l'écart dans l'espérance de vie entre les catégories socio-professionnelles qui reste très élevé et continue à augmenter, ne sera pas résolu par cette réforme qui laisse perdurer une injustice sociale majeure.

Il en est de même au sujet de la retraite anticipée pour les travailleurs handicapés au sujet de laquelle rien n'a été annoncé ce jour.

S'agissant de l'indexation des retraites sur l'inflation, la FNATH note l'assurance donnée aux assurés sociaux mais il faudra alors en faire un principe fondamental de la loi qui ne pourra être remise en cause au gré des déficits budgétaires comme l'an passé.

Enfin, si la pension de réversion semble préservée, la FNATH attend, sur ce sujet mais également sur la problématique de la retraite des aidants, une révolution systémique et non pas quelques améliorations à la marge.

Dans les mois à venir, la FNATH fera connaître ses propositions en réaction aux orientations prises par le Gouvernement.

Contact Presse : Hervé GUINDE, 04 77 49 42 37 – [antenne.nationale@fnath.com](mailto:antenne.nationale@fnath.com)

